HOTEL CLAIR LOGIS**NN *01/2012*

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Ces conditions générales de vente s'appliquent à toutes les réservations reçues par l'HOTEL CLAIR LOGIS en provenance de clients non professionnels du voyage qui reconnaissent en avoir pris connaissance avant d'avoir conclu les dites réservations et en acceptent les termes sans réserve.

LES PRIX DES CHAMBRES ET PETITS DEJEUNER s'entendent TVA en vigueur toujours incluse.
*LES RESERVATIONS : pour les garantir, il sera demandé les références d'une carte bancaire en vigueur – numéro, validité, cryptogramme : Carte Bleue, Visa, Eurocard/Mastercard, **et** des arrhes selon les termes suivants :*

- *30% du montant total du séjour de 2 jours et plus*
- *Totalité du séjour d'une nuit*

LES ARRHES , prélevées sur la carte bancaire fournie ou envoyées par chèque bancaire ou chèques vacances ne sont pas remboursables.
LES ANNULATIONS ne seront acceptées que par écrit (télécopie, mail, courrier), la date de réception du document faisant foi.
Toute annulation, quelque que soit le délai, se fera sans remboursement des arrhes ou pour un montant équivalant à la première nuit.
LES NON PRESENTATIONS OU LES ANNULATIONS SANS PREAVIS : En cas d'annulation sans préavis ou de non présentation, l'hôtelier prélèvera sur la carte bancaire fournie la totalité de la réservation (sous déduction des arrhes déjà prélevées).
LES MODIFICATIONS DES DATES DE SEJOUR : les dates du séjour pourront être modifiées et remplacées selon les disponibilités de l'hôtel. Toute modification acceptée par l'hôtelier et refusée par le client entraînera l'application des conditions d'annulation ci-dessus.
LES INTERRUPTIONS DE SEJOUR : Toute interruption du séjour entraînera le paiement de sa totalité.
LA MISE A DISPOSITION DES CHAMBRES : L'hôtelier s'engage à mettre les chambres à disposition de ses clients entre 16 heures et 21 heures. L''hôtelier pourra assurer la consigne des bagages avant 16h 00 sur demande préalable. Le client s'engage à libérer la chambre et le parking au plus tard à 11 heures, faute de quoi une nouvelle facturation interviendra.
HORAIRES D'OUVERTURE : L'hôtel n'est pas ouvert 24h/24 et n'a donc pas de gardien de nuit. Il est impératif, avant de réserver un séjour, de vérifier que les horaires d'ouverture de l'établissement conviennent, faute de quoi l'hôtelier pourra refuser de recevoir un client qui annoncera, après enregistrement de sa réservation, son arrivée trop tardive. Les arrhes seront alors conservées par l'hôtelier.
OBLIGATION DE L'HOTELIER ENVERS LE CLIENT : En cas d'événements exceptionnels ou cas de force majeure, l'hôtelier se réserve la possibilité de faire héberger partiellement ou totalement les clients dans un hôtel de proximité et de catégorie équivalente sans supplément de prix. Les frais inhérents au transfert resteront à la charge de l'hôtelier qui ne pourra être cherché en paiement d'une quelconque indemnité.
FORCE MAJEURE : En cas de force majeure, événements imprévisibles ou indépendants de sa volonté, la partie concernée doit néanmoins informer l'autre partie par tous les moyens possibles afin de limiter les dommages potentiels.
EXTRAS Les extra seront réglés à l'hôtelier au fur et à mesure de leur délivrance si le séjour a été payé d'avance. Dans le cas contraire, ils seront rajoutés sur la facture finale.
RESERVATIONS MULTIPLES : Le client s'interdit de conclure plusieurs contrats pour un même séjour auprès de plusieurs hôtels. Tout manquement à cette règle autorise l'hôtelier à annuler unilatéralement le contrat, aucune indemnité ne pourra être réclamée par le client.
RECLAMATIONS : Toute contestation ou réclamation ne pourra être prise en considération que si elle est formulée par écrit et adressée par pli recommandé dans un délai de 8 jours maximum après le départ du client.
ATTRIBUTION DE JURIDICTION : Tout litige qui n'aurait pu être réglé à l'amiable, relatif à la validité, l'interprétation, l'exécution du présent contrat, sera soumis à l'approbation du Tribunal de Perpignan.

oOo